

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'informations de la Commune d'Aiglemont – N°57 – avril 2016

ADIEU JONATHAN

Président fondateur de l'association « faisons du sport contre le cancer », Jonathan Degouve s'est éteint le 18 avril. Ce jeune homme de 33 ans avait créé cette association il y a un an pour réunir des fonds afin d'améliorer le confort des malades dans leur chambre d'hôpital. Nous l'avions présentée dans notre dernier « Aiglemont magazine ». Jonathan, lui-même atteint d'un cancer, était entré à l'hôpital récemment, plein d'espoir, pour y être opéré. Malheureusement il est décédé quelques jours après l'opération. Avec enthousiasme, il avait consacré ses derniers mois à l'association. Il avait rencontré récemment les membres conseil municipal enfants avec lesquels il avait décidé d'organiser plusieurs manifestations pour collecter de l'argent. D'ailleurs, en ce moment une collecte de livres et de jeux est en cours dans le village. Ces livres et jeux seront vendus lors de la brocante du 5 mai. Cette opération est bien sûr maintenue, comme il l'aurait voulu. Jonathan nous a donné l'exemple. Pour lui il faut que cette collecte et cette vente soient une réussite pour que l'association poursuive son action.

Votre maire, Philippe Decobert

DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES A AIGLEMONT !

Le 1^{er} mai, lors du barbecue municipal organisé par le comité des fêtes et de loisirs, l'Association des Amateurs de Voitures Anciennes des Ardennes (AAVAA), dont le siège est à Aiglemont, vous fera profiter de baptêmes et de promenades dans des voitures anciennes et de prestige.

Également, l'association LARA organisera sa 21^{ème} brocante le 5 mai. Cette fois, c'est l'Association des Belles Voitures Ardennaises (ABVA) qui sera présente.

La commune soutient les associations qui agissent pour mieux vivre ensemble à Aiglemont ou qui contribuent à des actions caritatives et de coopération internationale.

Ce soutien est concrétisé par des aides financières substantielles aux associations. Ainsi, en 2016, 11 associations bénéficieront d'un montant total de 11 200 € de subventions pour les aider dans leur fonctionnement.

Par ailleurs, toutes les associations peuvent profiter de la mise à disposition gratuite de salles de réunions, du prêt de matériel et de prise en charge de photocopies par la mairie ainsi que de trois gratuités du prêt de la salle polyvalente pour organiser leurs manifestations.

BUDGET 2016 : EQUILIBRE SANS AUGMENTATION DES TAXES

Lors de sa réunion du 25 mars, le Conseil Municipal a voté les taux des taxes communales. Comme le Maire et son équipe s'y sont engagés, l'inflation étant nulle sur les douze derniers mois, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de la part communale des impôts locaux. En 2016, les taux sont donc les mêmes qu'en 2015 :

Taxe d'habitation : 14.56 % Taxe foncier bâti : 28.82 % Taxe foncier non bâti : 52.93 %.

Le budget prévisionnel 2016 de notre commune est donc de * ** € en fonctionnement pour les dépenses en personnels, le chauffage des écoles, l'éclairage public, les services d'incendie... Et de * ** € en investissement pour les travaux et aménagements : voirie, travaux dans les écoles, équipements, ...

DECHETS VERTS - ERRATUM

Lors du dernier flash info, nous annonçons que le brûlage des déchets est interdit du 1^{er} avril au 31 octobre. En réalité et compte tenu des caractéristiques de notre commune, le brûlage est interdit toute l'année car les habitants d'Aiglemont ont accès aux déchetteries de la communauté d'agglomération.

AGENDA

24 avril de 10h 19h : marché aux fleurs salle Heinsen (organisé par le Gym club)

24 avril à 11h : journée d'hommage aux déportés (rdv devant le monument aux morts)

1er mai : barbecue municipal (organisé par le Comité des fêtes et de loisirs)

5 mai : 21^{ème} brocante (organisé par Lara)

6 mai : pas d'école (calendrier national)

8 mai à 11 h : commémoration de l'armistice 1939-1945 (rdv devant la mairie)

29 mai à 10h30 : cérémonie du centenaire de la bataille de Verdun (rdv devant le monument aux morts)

LES MARLIERS : ÇA AVANCE !

2 constructions sont déjà habitées sur le site et le permis de construire d'une troisième est en cours d'instruction. De plus, Espace Habitat a signé une promesse d'achat pour 19 lots. Cet organisme prévoit d'en utiliser 12 pour bâtir des maisons individuelles à louer. Un béguinage permettant l'accueil de personnes âgées sera construit sur les 7 autres.

Au niveau financier, les terrains sont actuellement vendus 85 €/m² par la SEAA. Le plan de financement de l'opération validé par le Conseil municipal prévoyait un tarif de 90 €/m². La différence de 5 € décidée par la SEAA sera prise sur sa marge dans le cadre de la commercialisation qu'elle assure seule selon une convention.

Au terme de l'opération, et au plus tard en 2023 ou 2024 la commune percevra bien les 700 000 € prévus au départ et éventuellement la propriété des terrains non vendus.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des travaux sont actuellement en cours pour l'éclairage public au niveau des lotissements du parc Lejay et de Manicourt, dans la rue Guy de Maupassant et la rue André Gueury.

Il s'agit soit d'une première installation de mâts d'éclairage ou du remplacement de lampadaires anciens dont il devient impossible d'assurer la maintenance et l'efficacité.

Sur un investissement prévisionnel total de ** ** €, le coût pour la commune ne sera que de * *** €. Nous bénéficions en effet de ** *** € de subvention de la Fédération Départementale d'Energie des Ardennes qui nous accompagne.

L'objectif pour la commune est d'améliorer le niveau de service en réduisant les coûts de fonctionnement. En effet, les nouveaux matériels installés sont plus performants et consomment moins d'électricité que les anciens.

RUE GUY DE MAUPASSANT

L'élargissement de la rue de Guy de Maupassant est prévu au Plan Local d'Urbanisme de 2008 et il était déjà envisagé depuis le Plan d'occupation des sols de 1983. Ce projet n'avait pas pu se faire faute de la disponibilité des terrains voisins.

Récemment, la commune a eu l'opportunité d'acheter une parcelle de 200 m² qui permettra de réaliser cette opération. Il s'agit d'un achat à l'amiable pour un euro symbolique.

L'objectif est de permettre une meilleure desserte pour les riverains et pour les services publics (enlèvement des ordures, accès des secours, ...).

RUE PARMENTIER

Il y a quelques années, la commune avait acheté une parcelle rue Parmentier (derrière le nouveau cimetière) pour anticiper l'aménagement de ce quartier. Le Conseil Municipal a récemment approuvé l'achat amiable d'une grande parcelle voisine.

L'objectif est de restructurer le foncier sur ce secteur pour y créer une vraie desserte (le long du mur du cimetière) et proposer une offre en complément des Marliers avec des terrains à bâtir plus grands. Un des terrains a d'ailleurs déjà été acheté pour y construire une maison, confirmant l'utilité de cette opération.

TOILETTES SECHES

Des toilettes sèches vont être installées à l'essai pour 6 mois à l'espace Raymond Avril (terrain de jeux).

Le but est d'éviter que certains ne se soulagent dans l'espace public à côté duquel les enfants jouent.

SECURITE ROUTIERE

Sur l'axe La Granville / Aiglemont, les voitures roulent trop vite !

Un ralentisseur va bientôt être construit rue Marcel Dorigny, à proximité du pôle de santé.

Un radar est aussi présent régulièrement.
Qu'on se le dise !

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 03.24.33.36.80

courriel : mairie@aiglemont.fr

site internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication de ce bulletin : Philippe Decobert, Maire d'Aiglemont

Comité de rédaction : Pascale Avril, Marie-Claude Decobert, Daniel Georges, Gérard Moiny, Jacky Robert, Maryse Smigielski, Yann Tronchet. Absente excusée : Jacqueline Le brun. Absent non excusé : Renaud Mariage.